

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7334210301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7334210301>

Cette annonce a été mise en ligne le **6 juillet 2023** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

LEX|PRO

Société d'Avocats
20, quai Commandant Malbert
29200 BREST - Tél : 02 30 90 70 00

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 27 juin 2023, à SOULAINES SUR AUBANCE.

Dénomination : SAS DU CHATAIGNER.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 36 La Haute Marzelle, 49610 Soulaines sur Aubance.

Objet : l'activité de marchand de biens ; l'achat, la rénovation, la construction et la location de tous biens immobiliers meublés ou non meublés ; l'activité de promotion immobilière ; la location, saisonnière, moyenne et longue durée de biens meublés avec offre de services liée à la location (ménage, pressing, etc...) ; la réalisation de toutes prestations de services, de gestion locative de tous biens immobiliers propriétés de la société ainsi que toute activité de mise en relation et de négociation pouvant s'y rapporter.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à

l'agrément préalable de la collectivité des associés.
L'agrément résulte d'une décision collective des associés
statuant à la majorité des voix des associés disposant du
droit de vote.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit
de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Tout associé peut participer aux assemblées sur
justification de son identité et de l'inscription en compte de
ses actions.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Stéphane LAMOUR 36 La Haute
Marzelle 49610 Soulaines sur Aubance.

La société sera immatriculée au RCS d'Angers.

Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

